



Séance du 14 Avril 2020 du CSFPT
DECLARATION LIMINAIRE CGT

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Cette plénière se tient alors que les établissements scolaires sont fermés. Un dispositif d'ASA dérogatoire a été présenté par la Ministre. Or, d'une part il n'est pas clairement opposable aux employeurs territoriaux et d'autre part, comme le disait une déclaration CGT Fonction Publique du 02 avril : « Si le gouvernement fait un pas, ce n'est pas suffisant pour la CGT, car les parents d'enfants au collège ou en lycée devront cumuler télétravail et garde d'enfant ! ».

En haut lieu, on proclame la parité. Dans les faits, ce sont le plus souvent les agentes qui doivent cumuler tâches professionnelles et tâches domestiques. C'est d'autant plus scandaleux qu'une telle situation n'a plus rien d'imprévisible.

Notre fédération a également écrit le 02 avril à la ministre pour demander le report des concours et examens organisés les jours suivants. Elle a demandé que des mesures soient prises pour éviter toute année blanche en prenant des mesures réglementaires pour que les sessions prévues au plus tard en 2022 soient maintenues et aménagées.

Si cette plénière s'était tenue en présentiel notre délégation vous aurait remis le mémorandum intitulé « La fonction publique du 21^e siècle » cosigné avec la Fédération autonome, Solidaires, et d'autres organisations.

Les signataires rappellent leur attachement au statut et exigent notamment :

- La revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- L'attribution de points d'indice supplémentaires ;

- Un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues ces dernières années ;
- Des mesures en faveur des bas salaires.

Pour sa part, la CGT constate qu'à nouveau, un Gouvernement a dû parer à une situation indécente qui voyait 175.000 de nos collègues percevoir un traitement inférieur au S.M.I.C. Cette situation récurrente depuis des décennies risque de se reproduire en l'absence de toute mesure générale concernant la valeur du point !

Revenons-en au mémorandum avec notamment l'exigence de :

- L'abrogation du jour de carence ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation de toutes et tous les agents contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- Le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin ;
- Des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public ;
- La défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

En ce moment, dans de très nombreuses collectivités, les salariés se mobilisent contre l'application de l'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique relative au temps de travail.

Nous avons alerté le gouvernement sur le côté injuste de cette mesure dont nous considérons qu'elle tourne le dos à la libre administration des collectivités territoriales.

Alors que des pays comme l'Allemagne, l'Espagne s'interroge sur la réduction du temps de travail, notre pays s'entête sur des doctrines ultra libérales.

Pour la CGT, comme sur les sujets évoqués plus haut, il faut de l'audace !

Le véritable progrès social serait de diminuer le temps de travail de 10% pour arriver aux 32 heures !

Le service public et le statut ont prouvé leur efficacité. Notre délégation entend porter ici les revendications des agents et a estimé que ces quelques rappels étaient indispensables.

Merci .